

Conseil d'établissement

Procès-verbal de la réunion mensuelle,
le mercredi 19 juin 2024 à 17h30,
à la Pizzeria Paquet

Sont présents : Mme Mélanie Cayer
Mme Véronique Moisan
Mme Kathy Maheux
Mme Maryse Verreault
M. Daniel Baker
Mme Martine Hamel

Mme Isabelle Moisan
M. Julien Richard
Mme Annik Bédard
Mme Michèle Morasse
Mme Geneviève Blanchard

Sont absents : Mme Dominique Chabot
M. Jérémie Anka-Thibaudeau
Mlle Abygaëlle Michaud

Mme Meggie Delisle
Mme Julie Houde
Mlle Elianne Paquet

1. Accueil, quorum et bienvenue

Madame Mélanie Cayer souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Maheux fait la lecture de l'ordre du jour. Voici les points à ajouter :

- 13.1 : Rapport de la présidente;
- 13.2 : Date de l'assemblée générale;

Madame Geneviève Blanchard, secondée par madame Michèle Morasse, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté avec les ajouts mentionnés ci-haut.

**Résolution 28 / CE 2023-2024
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 21 mai 2024

Madame Julie Renaud, psychologue, sera présente à notre école 4 jours par semaine, mais le CSS paie pour 2 jours. Comme c'est de l'aide à l'élève, le plan de rattrapage pourrait payer les 2 jours que le CSS ne paie pas.

Madame Maryse Verreault, secondée par madame Isabelle Moisan, propose d'approuver le procès-verbal du 21 mai 2024.

**Résolution 29 / CE 2023-2024
APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

4. Intervention du public

Aucune intervention du public.

5. Bilan voyages 2023-2024

Madame Cayer présente le bilan des voyages aux membres du CE et mentionne qu'il y a une erreur concernant le voyage à Ottawa des élèves du programme FPT. C'est finalement 8 élèves et non pas 5 élèves qui ont participé au voyage et le coût était de 100\$.

6. Plan de lutte 2024-2025

Le plan de lutte 2024-2025 est présenté aux membres. Le logo devra être changé pour celui du centre de services scolaire de Portneuf et madame Maryse Verreault corrigera les quelques erreurs.

Madame Martine Hamel, secondée par madame Michèle Morasse, propose d'approuver le plan de lutte 2024-2025 tel que présenté par madame Cayer avec les corrections qui seront faites par madame Maryse Verreault.

**Résolution 30 / CE 2023-2024
APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

7. Budget de fonctionnement et investissement 2024-2025

L'école dispose d'un montant de 56 655\$ cette année pour l'immobilisation.

Monsieur Julien Richard, secondé par madame Martine Hamel, propose d'approuver le budget de fonctionnement et investissement 2024-2025 tel que présenté par madame Cayer.

**Résolution 31 / CE 2023-2024
APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

8. Fournitures scolaires 2024-2025

Madame Mélanie Cayer présente les listes des fournitures scolaires aux membres. Il y a quelques erreurs à corriger.

Madame Martine Hamel, secondée par madame Véronique Moisan, propose d'approuver les fournitures scolaires 2024-2025 telles que présentées par madame Cayer avec les corrections apportées.

**Résolution 32 / CE 2023-2024
APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

9. Frais chargés aux parents 2024-2025

En arts plastiques, un montant de 5\$ est demandé aux parents pour les options à deux périodes tandis qu'un montant de 10\$ est demandé pour les options à quatre périodes.

Nous avons entre 10 à 12 inscriptions présentement pour l'option vélo de montagne. Même s'il y a peu d'inscriptions, le cours aura bien lieu et il sera jumelé avec les élèves des options sport.

Monsieur Julien Richard, secondé par madame Michèle Morasse, propose d'approuver les frais chargés aux parents 2024-2025 tels que présentés par madame Cayer.

**Résolution 33 / CE 2023-2024
APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

10. Horaire de la rentrée scolaire 2024-2025

Madame Cayer informe les membres que les nouveaux élèves, peu importe leur niveau, auront un accueil spécial.

Madame Michèle Morasse, secondée par madame Martine Hamel, propose d'approuver l'horaire de la rentrée scolaire 2024-2025 tel que présenté par madame Cayer.

**Résolution 34 / CE 2023-2024
APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

11. Mot des représentants des élèves

Aucune information des représentants des élèves.

12. Points d'information

12.1. Information de la direction et des directions adjointes

- La cafétéria a fait un profit d'environ 15 000\$ cette année;
- Madame Cayer informe les membres que les élèves peuvent se procurer des tampons gratuitement au secrétariat de l'école. De plus, elle a discuté avec madame Anne Verret, infirmière à notre école, du programme « Vide ta sacoche »;
- Une conférence de presse a eu lieu en avant de l'école avec la caravane « Aire Ouverte » pour les jeunes de 12 à 25 ans. Elle sera présente dans le comté cet été et les jeunes pourront parler avec des intervenants (infirmière, travailleuse sociale);
- La graduation s'est tenue à l'église cette année. Très belle soirée et nous aurons quelques ajustements à faire pour l'an prochain;
- Le départ des finissants, pour leur bal, se fera à 15h;
- La police du tabac est passée à notre école. En tout, 8 élèves ont reçu une contravention au montant de 312\$;
- Nous n'avons pas encore de date ni de nouvelle pour le gymnase de l'école.

12.2. Information des enseignants

Les élèves ont apprécié les déjeuners gratuits, le matin, avant les examens. Il fait très chaud dans les écoles.

12.3. Information du soutien

Aucune information du soutien.

12.4. Information des professionnels

Il fait très chaud dans l'école et on constate que plusieurs élèves n'ont pas de bouteilles d'eau. Madame Verreault se demande s'il serait possible d'en distribuer au besoin.

12.5. Information du comité de parents

Plusieurs élèves toussent dans les écoles du CSS. De plus, il n'y a plus beaucoup de boîtes de kleenex, mais il ne reste plus que quelques jours d'école avant la fin de l'année scolaire.

13. Affaires diverses

13.1. Rapport de la présidente

Madame Katy Maheux fait la présentation de son rapport, mais nous n'avons pas de copie.

Monsieur Julien Richard, secondé par madame Martine Hamel, propose d'approuver le rapport de la présidente tel que présenté par madame Katy Maheux.

**Résolution 35 / CE 2023-2024
APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

13.2. Date de l'assemblée générale

Madame Cayer informe les membres que l'assemblée générale au primaire aura lieu le 4 septembre 2024. L'assemblée générale de l'école se tiendra donc le 10 ou le 11 septembre 2024.

14. Intervention du public

Aucune intervention du public.

15. Levée de la réunion

Madame Maryse Verreault, secondée par madame Michèle Morasse, propose la levée de l'assemblée à 20h40.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ